

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 12504-2:2012

Essais pour béton dans les structures - Partie 2: Essais non destructifs - Détermination de l'indice de rebondissement

Prüfung von Beton in Bauwerken - Teil 2:
Zerstörungsfreie Prüfung - Bestimmung
der Rückprallzahl

Testing concrete in structures - Part 2:
Non-destructive testing - Determination
of rebound number

09/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 12504-2:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 12504-2:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Essais pour béton dans les structures - Partie 2: Essais non destructifs - Détermination de l'indice de rebondissement

Prüfung von Beton in Bauwerken - Teil 2: Zerstörungsfreie Prüfung - Bestimmung der Rückprallzahl

Testing concrete in structures - Part 2: Non-destructive testing - Determination of rebound number

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 13 juillet 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Principe	4
4 Appareillage	4
4.1 Scléromètre	4
4.2 Enclume de référence	4
4.3 Pierre à polir	5
5 Zone d'essai	5
5.1 Choix de la zone	5
5.2 Préparation	5
6 Mode opératoire	5
6.1 Instructions préliminaires	5
6.2 Fonctionnement	6
6.3 Contrôle de référence	6
7 Expression des résultats	6
8 Rapport d'essai	6
9 Fidélité	7
Bibliographie	8